

20131014_DL_07

OBJET :
Convention de
financement des études
de mise en œuvre du
programme opérationnel
2012-2017 du SDTAN –
avenant n°1

Date de convocation :
4 septembre 2013

Date de séance :
14 octobre 2013

Date d'affichage :
29 octobre 2013

Membres en exercice : 42

Membres présents : 22

Membres votants : 22

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille treize, le 14 octobre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Jean-Marie BLONDELLE, Christian BOQUET, Michel CAPON, Didier CARDON, Daniel CARPENTIER, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, François DURIEUX, Philippe GREUET, Olivier JARDE, Patrice LETALLE, Luc LHEUREUX, Dominique MAGNIER, Serge OLIVIER, Jean-Dominique PAYEN, Gérard PRUVOT, Jean-Pierre TETU, Bénédicte THIEBAUT, Michel WATELAIN, Jean-Marc WISSOCQ

Secrétaire de séance : Claude DEFLESSELLE

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le règlement financier du programme 2012-2017 de mise en œuvre du SDTAN de la Somme approuvé par délibération n°5 du 18 juin 2012,
- Vu la convention de financement des études nécessaires à la mise en œuvre du programme 2012-2017 du SDTAN de la Somme approuvé par délibération du Bureau n°4 du 26 novembre 2012.
- Vu le projet d'avenant n°1,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le projet d'avenant n°1 à la convention de participation financière du Conseil général de la Somme pour les études de mise en œuvre du programme 2012-2017 du SDTAN de la Somme est approuvé.

ARTICLE 2 - Cette convention sera annexée au règlement financier relatif au programme opérationnel 2012-2017 de mise en œuvre du SDTAN de la Somme.

ARTICLE 3 - Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.